



Objet de la réunion : séance plénière.

On retiendra que :

| Ordre du jour | Synthèse de discussions | Relevé de décisions |
|--|--|--|
| Outils de communication et de fonctionnement du Conseil Citoyen (CC). | <ul style="list-style-type: none">➤ Rappel sur le budget 2020 du CC: budget restant de 6,42€ sur 2400,00€.➤ Les prochains achats pour les outils de communication seront à engager sur le budget 2021.<ul style="list-style-type: none">- 1 proposition de devis reçue pour des panneaux d'affichage (voir en pièce jointe devis IDS).- Proposition de la création d'une boîte à idée dans laquelle les habitants pourront y mettre leurs idées et leurs propositions pour l'amélioration de la vie du quartier. <p>Il conviendra de définir l'endroit où la boîte sera placée, ainsi que les modalités de gestion et de traitement des propositions recueillies. L'idée de tenir une permanence d'information est également évoquée.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Afin de recenser la parole des habitants, le modèle de tableau de recueil de données transmis par le CRCSUR lors de la formation des Conseils Citoyens du 19/09/2020 sera utilisé par les membres (voir pièce jointe). | <p>→ D'autres prestataires seront sollicités pour un devis. Une photo des différents modèles proposés leur sera également demandée.</p> <p>→ Après l'avoir complété les membres devront transmettre leur tableau aux représentants du Conseil Citoyen afin de faire remonter la parole des habitants dans les instances du contrat de ville.</p> |
| Suivi des actions 2020 | <ul style="list-style-type: none">➤ Bilan de l'action « Met' Prop' » qui s'est déroulée le 05 décembre 2020. Mme Camille GOYET, directrice du cabinet du Préfet, a rencontré des membres du Conseil Citoyen lors de cette action. Des photos ainsi qu'une vidéo de l'interview ont été publiées sur la page facebook.➤ Un diagnostic en marchant sera organisé en 2021. Les partenaires à inviter sont : le délégué du Préfet, les bailleurs sociaux, la Poste, la Gendarmerie, la Police Municipale, le service de la politique de la ville, le service | <p>→ Des dates et des créneaux horaires seront proposées pour que ce diagnostic soit réalisé pendant la dernière semaine de janvier 2021.</p> |

| | | |
|---|--|---|
| | <p>environnement, les associations intervenant dans le quartier, etc.</p> <p>➤ Une action de communication sur le Fonds de Participation des Habitants (FPH) sera menée par les membres : des affiches seront collées à des endroits stratégiques dans le quartier.</p> <p>- Nombre de dossiers reçus : 1.</p> <p>Il s'agit d'un projet d'habitants du quartier, intitulé « <i>Rayonnement Maloya</i> ».</p> | <p>→ Action de communication programmée pour le 21/12/2020 : groupe composé d'Elodie, Gilberte, Anise et Florelle.</p> <p>→ La réunion du comité d'attribution qui devait se tenir ce jour est reportée à une date ultérieure.</p> |
| <p>Questions diverses.</p> | <p>➤ Retour sur la liste des membres : situation de l'association Chut' Niagara et de Mme MOUNIAMA Sandrine.</p> <p>➤ Demande des conseillers citoyens : les membres souhaitent qu'un retour mensuel leur soit fait par l'éducatrice de rue sur les types d'accompagnement qu'elle effectue. Cela leur permettra d'avoir des pistes pour la mise en place des actions dans le quartier.</p> <p>➤ INFORMATIONS:</p> <p>- Un comité technique conjoint du contrat de ville et de la TFPB se tiendra le 22/12/2020 de 9h00 à 12h00 en salle du conseil de la Mairie de Sainte-Suzanne.</p> <p>- Déménagement du CCAS à compter du 15 décembre 2020 (voir affiche en pièce jointe).</p> | <p>→ Un courrier type de démission sera envoyé à ces personnes. Une réponse sous un délai de 8 jours leur sera demandée.</p> <p>→ Un courrier sera par la suite transmis à l'association Comité Citoyen de Sainte-Suzanne pour une demande de renouvellement de ses membres.</p> <p>→ L'éducatrice de rue fera un retour chaque mois par fréquence et par type d'accompagnement réalisé avec les habitants du quartier.</p> <p>→ Le représentant du conseil citoyen qui participera à cette réunion est Gilberte MARDEMOUTOU.</p> |
| <p>Prochaine séance plénière</p> | | <p>Mardi 26 janvier 2021, à 16h30 au CASE de Village Desprez.</p> <p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification du règlement intérieur du CC ; - Outils de communication et de fonctionnement du CC ; - Résumé du comité technique conjoint du contrat de ville et de la TFPB ; - Retour mensuel sur l'accompagnement des habitants par l'éducatrice de rue ; - Questions diverses. |